



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 8 juillet 2014

CILAM : LA GRÈVE CONTINUE POUR LES SALAIRES



Suite aux NAO infructueuses de cette année, à l'appel de la CGTR et du SAFTR, plusieurs dizaines de salariés du groupe Cilam se sont mis en grève dès le 30 juin pour exiger une augmentation mensuelle de leurs salaires de 100 € net (la direction n'en proposait que 10 à 20 !), une prime d'intéressement et une prime de 500 € pour les salariés les plus anciens.

La Cilam n'est pas au bord de la faillite. Ces trois dernières années, elle a cumulé 23 millions d'euros de bénéfices et distribue annuellement 2,5 millions d'euros à ses actionnaires. Si l'on compte 300 salariés dans le groupe Cilam, la revendication des 100 € se chiffrerait seulement à 360 000 €, soit 14 % de ce que s'octroient quelques dizaines d'individus !

La direction de la Cilam non contente de ne rien lâcher sur les salaires a décidé d'employer la manière forte contre les grévistes : mobilisation physique des non-grévistes pour enfoncer le piquet de grève, idem de la part des éleveurs qui ont aspergé en pleine nuit

les travailleurs en lutte avec une lance à lait, intervention d'huissiers, d'une entreprise de sécurité agressant les grévistes avec l'un d'eux étranglé et conduit à l'hôpital, menaces d'amende de 1000 € par infraction constatée à la « liberté du travail », etc.

Voilà ce que sont capables de faire les patrons pour protéger leur magot contre quelques dizaines de travailleurs en lutte pour améliorer leur situation.

Cerise sur le gâteau, la préfecture qui s'était fait tirer l'oreille par le patron de la Cilam pour ne pas avoir fait donner sa police contre les grévistes (proximité de la venue de Hollande oblige sans doute...) a décidé finalement de se ranger aux desiderata de la direction. La livraison de lait a donc pu recommencer et la production redémarrer.

Mais les grévistes continuent malgré tout leur mouvement, car ces patrons ont les moyens de payer, c'est sûr ! L'Union Régionale Est de la CGTR est bien entendu entièrement solidaire de leur combat et dénonce toutes les atteintes au droit de grève dont ils sont victimes !

CHAMBRE D'AGRICULTURE : LES SALARIÉS DISENT NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Les salariés de la Chambre de l'Agriculture ont manifesté devant le Conseil général ce matin et ont remis une pétition aux élus de la collectivité qui est le principal bailleur de fonds de la Chambre. Ils ont exprimé leur inquiétude et leur mécontentement face aux baisses des subventions de 225 850 pour 2014 et surtout de plusieurs millions pour les années à venir.

De leurs côtés, les dirigeants de la Chambre d'Agriculture se disent « déçus par le choix » du conseil général de baisser sa participation financière mais n'excluent pas de se « séparer d'une partie du personnel » en licenciant. Ils « auraient préféré, disent-ils, continuer à réduire les effectifs comme ils l'ont toujours fait » !

En effet, les élus de la Chambre qui sont actuellement à la tête de la Chambre verte tout comme ceux qui les ont précédés prétendent « sauvegarder » les emplois à la Chambre d'Agriculture mais ne font qu'acquiescer aux injonctions de l'État et du Conseil général qui leur demandent de baisser la masse salariale.

Les salariés soutenus par la CGTR et la CFDT ont été reçus par des représentants du Conseil général qui leur ont confirmé cette baisse, justifiée selon eux par les diminutions des dotations financières de l'État.

Les salariés de cette chambre consulaire ne veulent plus « faire les frais de cette politique de restriction » et ont tenu à le faire savoir aussi bien à leur employeur qu'au Conseil général qui se targue d'être « aux côtés des Réunionnais qui bougent pour leur Emploi ».

DOCKS : UNE LUTTE PERMANENTE POUR MAINTENIR L'EMPLOI

Suite à l'audit demandé par la CGTR Docks concernant le coût comparé de l'internalisation ou de l'externalisation de l'entretien des chariots-cavaliers, il est ressorti que la deuxième solution préconisée par les patrons de la Sermat était beaucoup plus coûteuse. La direction de l'entreprise a donc fini par se ranger à l'idée de maintenir l'internalisation.

Il restait cependant un problème de taille à régler, c'était celui des effectifs. Depuis des années, les acconiers taillent dans les effectifs et précarisent l'emploi, réduisant le nombre des permanents à la portion congrue, alors que le trafic sur le port ne cesse d'exploser.

C'est cette question que la CGTR Docks a mise en avant, en exigeant que des dockers licenciés depuis plusieurs années soient réembauchés en priorité et que d'autres embauches soient effectuées pour compenser le départ récent de plusieurs salariés.

Le représentant patronal Docki-Thonon ayant préféré quitter la table des négociations sur un coup de tête, estimant cette revendication inacceptable, le président du Médef local a ensuite surenchéri en dénonçant "l'attitude irresponsable de Danio Rickebourg"...

En réponse, les dockers se sont mis en grève dès le lundi 30 juin et l'ont reconduite jusqu'au 3 juillet, bloquant tout déchargement, les dirigeants de la Sermat ont alors cédé sur deux embauches d'intérimaires.

Une fois de plus, c'est le rapport de force qui a permis aux dockers de se faire respecter.

GIORDANO LICENCIE

Malgré la mobilisation des travailleurs de cette entreprise, une grève d'un mois de 6 d'entre eux contre leurs licenciements « économiques », la direction de cette entreprise est parvenue à ses fins et vient de décider de licencier ces six ouvriers de production.

Cette décision est particulièrement scandaleuse de la part d'un groupe qui réalise un chiffre d'affaires considérable. Depuis son installation à la Réunion au début des années 2000, il a vendu plus de 30 000 chauffe-eau solaires dans l'île. Il était déjà installé en France, mais aussi au Maroc, en Tunisie et aux Antilles. Dernièrement il a enregistré 930 commandes au Salon de la Maison et 200 à la Foire de Bras Panon, d'après les grévistes qui soupçonnent leur direction de leur faire le même mauvais coup qu'à la SIB, à savoir cesser progressivement la fabrication de chauffe-eau à la Réunion pour faire venir les chauffe-eau de France et ne garder dans l'île que la commercialisation.

En tout cas, les dirigeants de Giordano n'agissent que dans un seul but, gagner toujours plus d'argent et le sort des travailleurs est le cadet de leur souci.

Quant à l'Etat et à la Région qui ont arrosé Giordano avec l'argent public, on ne les a pas entendu dans ce cas monter au créneau pour défendre leur chère « liberté du travail »!, cul et chemise qu'ils sont avec le patronat !

DES MARGES BÉNÉFICIAIRES ENCORE PLUS IMPORTANTES

La mise sur pied d'un observatoire des prix n'y a rien changé, le panier « Lurel » pas plus. Les capitalistes de la distribution continuent à s'en donner à coeur-joie et à faire valser les prix. Une étude portant sur quelques dizaines de prix de produits de consommation courante menée par le Quotidien montre que le surcoût à la Réunion est de près de 90 % par rapport aux prix pratiqués en France.

Le prix du gaz repart, lui aussi, à la hausse. La préfecture a donné son feu vert pour une augmentation de 23 centimes sur la bouteille de gaz.

L'inflation lamaine chaque jour un peu plus le pouvoir d'achat des travailleurs, des chômeurs et des retraités. C'est pourquoi la lutte pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux est plus que jamais d'actualité et doit être mise en avant dans toutes les instances de notre organisation.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68